



الشركة الدولية للإيجار المالي
Compagnie Internationale de Leasing

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

Société anonyme au capital de 25.000.000 DT
16 avenue Jean Jaurès - Tunis -
MF. 381878SAM000

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE LE JEUDI, 29 AVRIL 2021

Sur décision du Conseil d'Administration du 25 mars 2021, messieurs les actionnaires de la **COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING** sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera tenue au siège social de la société sis à 16, avenue Jean Jaurès, 1001, Tunis, le Jeudi, **29 AVRIL 2021 à 11 heures, sans présence physique des actionnaires** en se limitant au bureau de l'Assemblée, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture et approbation du rapport d'activité et des Etats Financiers individuels de l'exercice 2020 ;
- 2) Approbation des conventions et opérations spéciales de l'exercice 2020 ;
- 3) Approbation des Etats Financiers consolidés de l'exercice 2020 ;
- 4) Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2020 ;
- 5) Reclassement des comptes de réserves ;
- 6) Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;
- 7) Approbation des montants des jetons de présence relatifs à l'exercice 2020 ;
- 8) Ratification d'administrateur ;
- 9) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes ;
- 10) Emission d'Emprunts Obligataires ;
- 11) Pouvoirs en vue des formalités.

Les actionnaires sont invités à privilégier leurs participations via un vote par correspondance adressé par écrit recommandé avec accusé de réception (signature légalisée) ou donner pouvoir au Président de l'Assemblée ou au représentant des petits porteurs.

Les actionnaires sont invités à visiter le site web de la société : <https://cileasing.tn/> et ce pour :

- Consulter tous les documents afférents à cette assemblée mis à leurs dispositions,
- Télécharger le formulaire de vote.

**POUR / LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE PRESIDENT**



الشركة الدولية للإيجار والتأجير
Compagnie Internationale de Leasing

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

Société anonyme au capital de 25.000.000 DT
16 avenue Jean Jaurès - Tunis -
MF. 381878SAM000

PROJET DE RESOLUTIONS A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE LE JEUDI, 29 AVRIL 2021

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes sur l'exercice 2020, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité, ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les conventions et opérations spéciales signalées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes et relatives à l'exercice 2020.

Cette résolution est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes, approuve les états financiers consolidés de la société au 31 décembre 2020 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2020.

Cette résolution est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reclasser au compte report à nouveau les réserves pour réinvestissement résultant des exercices antérieurs à 2018 pour un montant de 2.453.785 Dinars, devenues libres au cours de cette année, dont un montant de 285.628 Dinars distribuable en franchise de retenue à la source.

Cette résolution est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices comme suit :

Résultat net 2020		12 481 044,786
<i>Report à nouveau (distribuables en franchise de R/S) :</i>	6 592 090,776	
<i>Réserves reclassées (distribuables en franchise de R/S) (*) :</i>	285 628,000	
Total Report à nouveau (distribuables en franchise de R/S) :		6 877 718,776
<i>Report à nouveau (soumis à la R/S)</i>	22 730 337,987	
<i>Réserves reclassées (soumis à la R/S) (*)</i>	2 168 157,000	
Total Report à nouveau (soumis à la R/S)		24 898 494,987
Total		44 257 258,549
Dotation au fonds social		-600 000,000
Réserves pour Réinvestissements exonérés		-6 830 000,000
Solde à affecter		36 827 258,549
Total des Dividendes à distribuer (non soumises à la R/S)		-8 000 000,000
<i>Report à nouveau (distribuables en franchise de R/S) :</i>	2 718,776	
<i>Report à nouveau (soumis à la R/S)</i>	28 824 539,773	
Total Report à nouveau		28 827 258,549

(R/S) : Retenue à la source en application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014.

(*) : Voir cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution d'un dividende à raison de 1,600DT par action, dont 1,375 DT distribuables en franchise de retenues à la source et 0,225 DT soumis à la retenue à la source

Cette résolution est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la rémunération du Comité d'Audit et du Comité des Risques créés conformément aux dispositions de la loi 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers à 30.000 DT par Comité au titre de l'exercice 2020.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant global des jetons de présence relatifs à l'exercice 2020, englobant les rémunérations des Comités, à 180.000 DT à répartir entre les administrateurs par décision du Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la nomination faite par le Conseil d'Administration de M. Mustapha BEN HATIRA en tant qu'administrateur indépendant remplaçant M. Mongi BOUASSIDA, et ce pour un mandat de 2 ans prenant fin à la date de l'A.G.O. statuant sur l'exercice 2022.

Cette résolution est adoptée à

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reconduire le mandat du co-commissaire aux comptes « FINOR », représenté par Mr Mustapha MEDHIOUB, pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2023, et ce pour la vérification et la certification des états financiers individuels et consolidés de la société.

Cette résolution est adoptée à

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par la Compagnie Internationale de Leasing d'un ou plusieurs emprunts obligataires d'un montant de Cent Cinquante Millions de Dinars (150.000.000D) et ce, avant la date de la tenue de l'A.G.O. statuant sur l'exercice 2020, et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Cette résolution est adoptée à

ONXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée, tous pouvoirs pour effectuer et remplir toutes formalités légalement requises.

Cette résolution est adoptée à